

Personne de contact :

Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214
Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange**

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 18 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 18 décembre 2024, à 8.00 heures, dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Differdange avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Présentation du programme APS de l'extension/modernisation du complexe « Aquasud » et décision de principe.
- 3) Finances communales : budget rectifié 2024 et budget initial 2025 – prises de position des groupements politiques et des conseillers communaux – réponses du collège échevinal – vote.
- 4) Projets communaux – devis à l'appui du document budgétaire :
 - a) mise en conformité de l'immeuble Villa Hadir – devis, article 4/132/222100/22015 ;
 - b) installation de caméras de surveillance pour améliorer la sécurité publique – devis, article budgétaire 4/319/222100/19051 ;
 - c) réfection de la rue de l'Hôpital à Differdange – devis, article budgétaire 4/624/221313/25005 ;
 - d) rénovation du terrain synthétique à Niederkorn – devis adapté, article budgétaire 4/821/221312/24011 ;
 - e) rénovation du terrain synthétique à Oberkorn – devis, article budgétaire 4/821/221312/25002 ;
 - f) remplacement des luminaires au Hall sportif de l'Ecole Fousbann – devis, article budgétaire 4/822/222100/25018 ;
 - g) école Lasauvage – mise en conformité – devis, article budgétaire 4/910/222100/25019.
- 5) « Déifferdeng eng Stad hëllëft » : projets et actions soutenus en 2024 – 2^{ème} tranche.
- 6) Personnel communal :
 - a) organigramme de la Ville de Differdange – actualisation ;
 - b) fixation des indemnités versées aux collaborateurs de l'équipe « Animateam ».

Convocation à la séance du conseil communal du 18 décembre 2024

- 7) Actes et conventions :
- a) convention de coopération et projet de bail emphytéotique portant sur l'installation d'une éolienne à Niederkorn ;
 - b) convention de service en matière de mobilité électrique visant l'équipement de divers parkings et lieux publics d'une infrastructure de recharge ;
 - c) convention de mise à disposition à titre gratuite à l'Office social de Differdange d'une maison d'habitation sise à Oberkorn, rue Duchscher ;
 - d) contrat de bail concernant un local commercial situé 219, avenue de la Liberté à Niederkorn ;
 - e) contrat de bail commercial tripartite concernant l'immeuble de l'ancienne agence ING situé 1, avenue de la Liberté à Differdange ;
 - f) avenant à un contrat de bail concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub ;
 - g) avenant à la convention de mise en œuvre du Pacte logement 2.0 signé avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg.
- 8) Enquête publique concernant une future classification comme réserve naturelle du site « Tételbiérg - Fond de Gras » – avis.
- 9) Règlements communaux :
- a) introduction d'un tarif au chapitre « C-6 : Animateam » du règlement des taxes, tarifs et prix ;
 - b) règlements temporaires de circulation.
- 10) Syndicats de communes :
- a) programme d'action du SICONA-Sud-Ouest pour l'exercice 2025 ;
 - b) adaptation de la répartition du contingent en heures supplémentaires par conseil communal.
- 11) Changements au sein des commissions consultatives et des groupes de travail.

Séance non-publique :

- 1) Office social de Differdange : validation de l'engagement d'une assistante sociale – avis.
- 2) Personnel communal :
- a) nomination définitive d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, accompagnée d'une demande de réduction du service provisoire ;
 - b) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du 1535° Creative Hub ;
 - c) promotions de grade de fonctionnaires et employés communaux.

A noter que les séances publiques pour l'année 2025 sont en principe fixées aux mercredis 5 février, 19 mars, 7 mai, 4 juin, 16 juillet, 24 septembre, 29 octobre, 26 novembre et 10 décembre (début chaque fois à 08h00).

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ

Guy ALTMEISCH

**pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint**

Jean-François Leblond

le bourgmestre